

# Label « lecture & culture »

## Le label « lecture & culture », qu'est-ce que c'est ?

Emmanuelle BESSET-FERREIRA

Inspectrice de l'Education  
nationale  
Circonscription Bourges 1  
Chargé de missions Arts &  
culture et LVE  
Tél. 02 36 08 20 07

[ce.ien18-bourges-1@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.ien18-bourges-1@ac-orleans-tours.fr)

Circonscription Bourges 1  
Cité Condé – bâtiment F  
Rue du 95ème de ligne  
BP 608  
18016 Bourges Cedex

Affaire suivie par  
Marie-Pierre Hebrard, CPD Arts  
visuels

[Marie-Pierre.Jeannot@ac-orleans-tours.fr](mailto:Marie-Pierre.Jeannot@ac-orleans-tours.fr)

La lecture est au cœur des préoccupations des enseignants de l'école primaire. La poursuite de la mobilisation en faveur de la lecture est de nouveau l'un des axes prioritaires du ministère de l'Education nationale. La culture est assurément un moyen de parvenir à un meilleur accès à la lecture pour les élèves. La lecture et la culture sont par ailleurs indissociables. **Ce projet vise ainsi à promouvoir la lecture et la culture dans les écoles du département du Cher et à permettre aux écoles qui souhaiteraient contribuer à son développement, d'obtenir un label « lecture & culture ».**

## Le label « lecture & culture », en quoi cela consiste ?

Tout se déroule en 3 temps, sur une courte période (une quinzaine de jours environ) et dans l'école.

### TEMPS 1 :

- **Présentation aux élèves des objectifs, des enjeux, du déroulement** : *objectifs (développer la lecture et la culture et comprendre les liens entre les deux) ; enjeux (obtention d'un label « lecture & culture » pour l'école) ; déroulement (en s'appuyant sur un spectacle vivant, les élèves vont découvrir le texte et la scénographie) ; suite à donner (exploitation du spectacle en classe)*
- **Présentation, par une compagnie artistique** professionnelle locale (moins de 100 km de l'école) agréée par l'Education nationale, **d'un spectacle pour enfants** à un tarif abordable de 450 € par spectacle.

### Compagnie « Hémisphère » de Bourges Spectacle « Le sonophage »

Voici une présentation du spectacle :

[https://www.youtube.com/watch?v=2ZZ1bKlv\\_AY](https://www.youtube.com/watch?v=2ZZ1bKlv_AY)

### TEMPS 2 (directement consécutif au temps 1) :

- **Ateliers conduits par des formateurs dans les classes** (le nombre de formateurs dépendra du nombre de classes dans l'école) :  
Chaque conseiller propose dans son intervention un atelier (manipulation de la langue, des sons, des images, des couleurs...) et invite les élèves à poursuivre les productions (orales ou sonores ou plastiques) avec l'enseignant dans les jours qui suivent.

#### Exemples d'intervention :

- Un conseiller pédagogique en Arts visuels intervient sur la création d'image, de décor, de productions plastiques ou d'ambiances en lien avec le spectacle présenté (séance d'1H environ).
- Un conseiller pédagogique généraliste intervient auprès des élèves sur l'exploitation du spectacle présenté (prolongements en classe) et sur la lecture oralisée de textes évocateurs.
- Un conseiller pédagogique en Education musicale intervient sur l'exploitation des musiques présentées (séance d'1H environ).

TEMPS 3 (une dizaine de jours après le temps 2) :

- **Présentation, par les élèves, de leur projet de productions** (orales, sonores, plastiques...) à l'inspectrice de l'Education nationale en charge de la mission « Arts et culture » et au maire de la commune (ou son représentant). **L'idée n'est pas de présenter un produit fini mais les premières réflexions du projet d'exploitation du spectacle et de l'intervention des formateurs.**
- Clôture du projet par la **remise officielle, par le maire de la commune et l'inspectrice de l'Education nationale, du label « lecture & culture »** (diplôme).

Remarque :

Cette journée peut également être l'occasion :

- d'un partenariat avec une bibliothèque ou médiathèque,
- de donner à voir à la Compagnie les productions sous forme de courtes vidéos ou diaporamas,
- de proposer aux collectivités d'organiser une représentation du spectacle pour tout public, dans le prolongement de la représentation du spectacle jeunesse. Cela peut favoriser le lien intergénérationnel sur le territoire.

### Le label « lecture & culture », quand cela peut-il se dérouler ?

Ce projet sera proposé aux écoles de la **circonscription de CHER NORD**.

Le spectacle sera présenté du **25 au 29 mars**.

Les conseillers pédagogiques interviendront dans la semaine **du 2 au 9 avril**.

La remise du label sera prévue la semaine **du 15 au 19 avril**.

### Inscription

Si vous souhaitez participer, merci de vous rendre sur **ADAGE** et de compléter votre candidature dans l'appel à projet label « lecture & culture », **avant le 24 novembre 2023**.



Vous recevrez par courriel une confirmation de votre candidature avant **le 4 décembre**.

Les écoles seront contactées par Mme Hébrard afin que les dates de spectacle et d'intervention des conseillers pédagogiques soient rapidement bloquées.

Pour toute demande de renseignements, merci de vous adresser à Marie-Pierre HEBRARD, CPD Arts visuels.

Tél. 02 36 08 20 09

[Marie-Pierre.Jeannot@ac-orleans-tours.fr](mailto:Marie-Pierre.Jeannot@ac-orleans-tours.fr)

Emmanuelle BESSET-FERREIRA  
IEN chargée de la mission « Arts et culture »